AFFICHAGE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/01/2021

1- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

Voirie

Une demande de subvention a été effectuée auprès de l'Etat pour des travaux de mise en sécurité Route du Vieux Saint-Ondras.

Une branche d'un vieil arbre est tombée au Moulin. Après étude l'arbre est creux il faut le couper. Par sécurité la barrière sera réparée une fois les travaux effectués.

Mairie

Une subvention régionale a été accordée pour les travaux de réfection du crépi de la façade de la mairie au titre du Plan Bonus Relance. Les travaux devront impérativement commencer courant juin et être terminés pour la rentrée des classes en septembre. Les habitants seront consultés pour donner leur avis sur la couleur du crépi par l'intermédiaire du site internet de la commune.

Salle des fêtes

L'entreprise Guinet a été choisie pour le remplacement des portes. Le devis des bandeaux est en cours.

Electricité : le système de leds n'est pas adaptable sur les blocs actuels, il faut tout remplacer. La pose d'un variateur peut être utile pour s'adapter aux différentes activités se déroulant dans ce bâtiment. Des projecteurs pourraient être rajoutés pour mettre en valeur la charpente. Devis en attente.

Eglise

Clocher : l'érosion des corniches et l'infiltration de l'eau sont à l'origine de débris dans le clocher. Un devis de maçonnerie spéciale sera établi. Des demandes de subventions seront déposées en 2022. Le mur extérieur est abîmé mais ce n'est pas la présence de la rampe qui est en cause.

Cure

Electricité : les travaux de réfection dépendent si le local doit accueillir du public ou non (normes). Dans les deux cas le tableau électrique devra être refait. Le devis des volets en cours.

Véhicule communal

Choix entre neuf et occasion. Prêt possible pour essai. Pas de possibilité du côté d'un véhicule électrique car il faut pouvoir tracter la remorque.

2- INTERCOMMUNALITE : Néant

3- DIVERS

Pandémie Covid-19

Une centaine de masques a été distribuée lors de deux permanences organisées en janvier en mairie. La Préfecture demande que la commune aide les personnes de plus de 75 ans à prendre rendez-vous et à se déplacer pour se faire vacciner. Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX est mandatée pour cette tâche.

Vœux : les vœux du Maire seront présentés sur le site internet de la commune.

Le SMABB est transformé en EPAGE par Arrêté préfectoral.

<u>Conseil Départemental</u> : révision du règlement Territorial de la Maison départementale des Vals du Dauphiné.

Gymnase Marcel Bouvier : relance du Département pour la prise en charge du bâtiment.

<u>Le ramassage des ordures ménagères</u> reprendra une fréquence hebdomadaire à compter du 25 janvier.

Prochaine réunion : LUNDI 22 FEVRIER 2021 (heure à définir)